

Décembre 2010



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUEST DE LA PLAINE DE FRANCE

La Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France (CCOPF), créée en 2002, est au service des habitants de Domont, Bouffémont, Ezanville, Moisselles, Piscop et Saint-Brice-sous-Forêt (Val d'Oise).

- **Jérôme Chartier** : Président, Député-Maire de Domont ;
- **Claude Robert** : Vice-Président, Maire de Bouffémont ;
- **Alain Bourgeois** : Vice-Président, Maire d'Ezanville ;
- **Véronique Ribout** : Vice-Présidente, Maire de Moisselles ;
- **Christian Lagier** : Vice-Président, Maire de Piscop ;
- **Alain Lorand** : Vice-Président, Maire de Saint-Brice-sous-Forêt.

**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DE L'OUEST
DE LA PLAINE
DE LA FRANCE**

CCOPF

59, avenue de l'Europe
95330 Domont
info@ccopf.fr

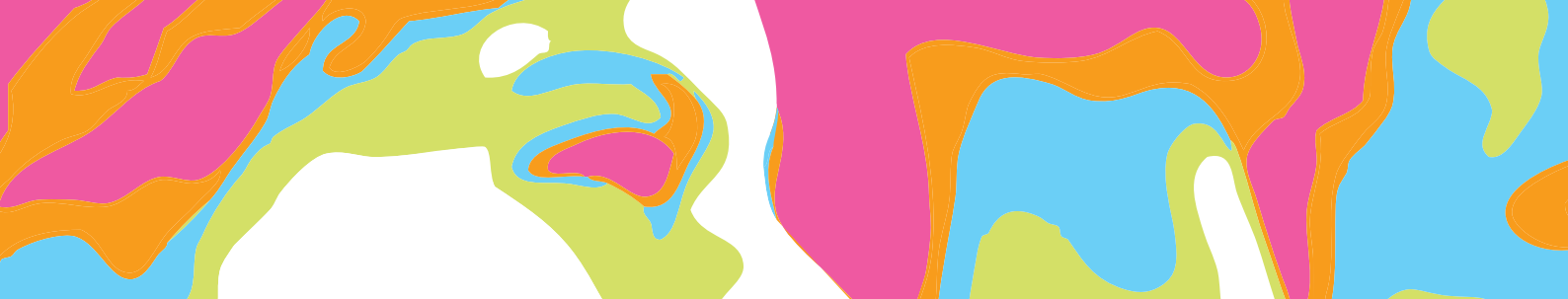
LE GRAND PARIS ET LE VAL D'OISE

Les principes qui ont présidé à l'élaboration du projet du Grand Paris relèvent d'une double préoccupation : l'amélioration du quotidien des transports et la protection de l'environnement. Il s'agit, en effet, d'éviter d'une part l'utilisation systématique des moyens de transport individuels et de limiter, d'autre part, la consommation des espaces du fait des objectifs de développement urbain fixés à la région Ile de France et en particulier au périmètre de l'Ouest de la Plaine de France.

Jusqu'ici, les réactions aux propositions du Grand Paris concernent essentiellement les réseaux de transports et de déplacements. Peu de place semble faite à la reconnaissance de notre attractivité multipolaire et à la multiplicité de nos pôles, si ce n'est la plateforme multi modale de Roissy dont la caractéristique de pôle stratégique national est incontestable. La reconnaissance du pôle de Recherche de Cergy n'apparaissant pas dans le projet du Grand Paris, le Val-d'Oise, à juste titre, a pensé que cette reconnaissance multipolaire ne passait pas par son territoire.

Il convient désormais, à l'échelon territorial intradépartemental, d'expliquer et de valoriser les raisons pour lesquelles le Val d'Oise trouve légitimement toute sa place au sein du Grand Paris puis de réfléchir à la complémentarité des atouts des territoires du département de telle sorte que la valeur ajoutée du Val d'Oise ne soit pas celle d'un « territoire dortoir » sous les traits duquel il est souvent caricaturé, alors que le tissu socio-économique local et la dynamique d'enseignement en font l'un des départements les plus en pointe de la région parisienne.

Jérôme Chartier
Député-Maire de Domont, Président de la CCOPF



Le territoire en quelques chiffres

- Un territoire périurbain de plus de **45 000** habitants.
- Un bassin de vie de **4 766** hectares de superficie insérée en plein cœur du département du Val d'Oise et aux portes de Paris (16 km).
- Près de **1 200** entreprises et enseignes commerciales implantées sur le territoire communautaire.
- **8** parcs et zones dédiés à l'activité économique et commerciale au rayonnement départemental.
- Une dynamique de **11 000** emplois présents.
- Une forte attractivité résidentielle avec notamment une logique de développement équilibré du parc de l'habitat individuel avec **63 %** et **37 %** de logements collectifs.

ÉTAT DES LIEUX : UN TERRITOIRE VIVANT ET STRATÉGIQUE

Le Val d'Oise est un territoire vivant, riche de plus de 1,3 million d'habitants. C'est le département le plus jeune de France, où 42 % de la population a moins de 26 ans.

Le Val d'Oise est surtout un territoire au cœur des enjeux stratégiques, économiques et géographiques :

- 13 % de la surface du département sont des Zones d'Activités Economiques,
- 16 % des exportations d'Île-de-France sont générées par le département qui abrite plus de 500 entreprises étrangères.
- Le Val d'Oise est la porte d'entrée internationale des transports aériens sur le territoire français. Plus de 90% des 60 millions de passagers qui sont passés par Roissy en 2009 venaient de l'Europe et du reste du monde.
- sur le plan fluvial, les flux venant de l'Europe du nord croisent les flux est/ouest grâce à la confluence entre l'Oise et le canal Nord Seine ;
- les transports routiers et ferroviaires permettent l'arrivée des flux venant d'Angleterre et d'Europe du Nord grâce au Thalys, à l'Eurostar et aux autoroutes A1 et A16 dont le prolongement jusqu'à la francilienne sera achevé en 2017. Pour placer le Val d'Oise

au cœur des enjeux de la région parisienne, il faut ajouter des interconnexions au projet « Arc Express » en imaginant une boucle supplémentaire au tracé originel qui partirait de l'intermodalité de la plateforme aéroportuaire, s'arrêterait au lieu-dit « la Croix Verte », à équidistance de Roissy et de Cergy, puis au cœur du Pôle universitaire et de recherche de Cergy, pour rejoindre l'interconnexion à la Défense, empruntant des liaisons qui par ailleurs existent déjà en partie.

Cette boucle supplémentaire au projet Arc Express intégrerait le Val d'Oise au projet du Grand Paris et donnerait au département une liaison transversale valorisant ses potentiels de développement de demain, ce qui lui fait actuellement défaut.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉALITÉ DE NOTRE TERRITOIRE

Le Val d'Oise occupe une place privilégiée au sein de la ceinture verte de Paris et devrait tirer parti, dans son développement, de l'équidistance Paris / Cergy / Roissy.

Il conviendrait de partir de l'existant en matière d'activités économiques (tertiaire supérieur) pour requalifier les zones d'activités, reconquérir les friches industrielles en y amenant les entreprises de conseil et de nouvelles technologies et rééquilibrer l'activité économique en valorisant les petits centres d'affaires ou les très petites et moyennes entreprises implantées notamment en lisière des domaines forestiers. Cette

stratégie, plusieurs fois développée dans le cadre du schéma directeur local de l'Ouest de la Plaine de France, est une bonne façon de limiter les déplacements pendulaires en rapprochant l'emploi du lieu de vie. L'installation de l'accès au haut débit numérique sera naturellement la condition incontournable de la mise en œuvre de cette stratégie.

Par ailleurs, le type d'activités à mettre en place pourrait valoriser les savoir-faire locaux – agriculture, services de proximité... – en les associant aux secteurs de développement mondiaux portés notamment par la plateforme aéroportuaire.



VERS UN TERRITOIRE D'EXCELLENCE ET DE PROJETS THÉMATIQUES

Le Val d'Oise offre un fort potentiel en matière d'enseignement et de recherche. Il abrite le deuxième pôle universitaire d'Île-de-France à Cergy avec 30 000 étudiants, soit 5 % des effectifs franciliens. La présence d'un des 9 pôles de compétitivité et de 3 000 à 4 000 emplois dans la recherche permet d'espérer un fort développement dans le domaine des nouvelles technologies et des autoroutes numériques. La Croix Verte, équidistante du pôle de recherche de Cergy et du pôle économique de Roissy, offre un site exceptionnel et privilégié où doivent se développer des activités tournées vers la recherche et les technologies de pointe. Un encadré spécifique dans ce document approfondit notre conviction absolue pour le développement de ce territoire.

L'INTERET DES ÉLUS POUR LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DU GRAND PARIS

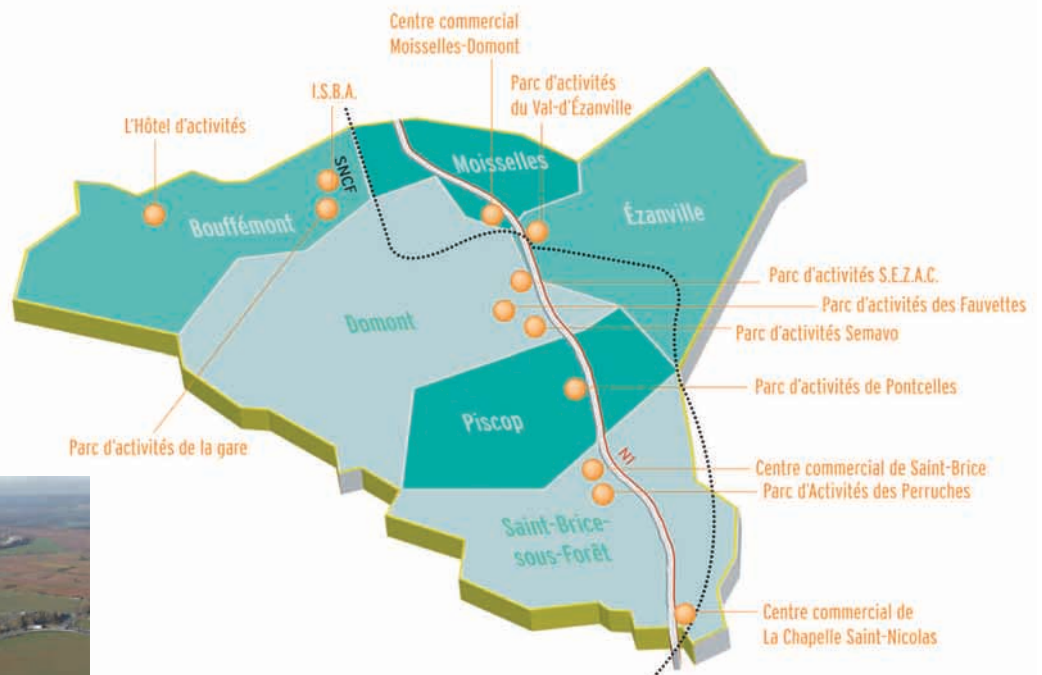
Si on ne peut qu'approuver l'idée d'une ligne à grande vitesse passant au nord du département pour rejoindre Roissy, Les élus devront néanmoins rester vigilants sur un certain nombre de points stratégiques et fondamentaux. Il faudra notamment s'assurer de deux choses essentielles : que cette ligne contourne très au nord les secteurs de fréquentation touristiques et culturels. Un arrêt supplémentaire de cette ligne dans l'Est du Val d'Oise n'est pas déterminant dès lors que l'interconnexion de Roissy permet un accès multimodal exceptionnel. Chacun devra également veiller à ce que le département du Val d'Oise, la Région – et plus particulièrement le STIF – lancent enfin la création de réseaux de liaisons locales intercommunautaires pour réduire encore les temps de déplacements de banlieue à banlieue en créant des projets locaux complémentaires du projet national. Dans cette optique, la réalisation du « barreau de Gonesse » ne devrait pas être repoussée mais, au contraire, considérée comme prioritaire afin de

Lieu de culture et de tourisme, le Val d'Oise bénéficie d'une richesse patrimoniale exceptionnelle avec les sites de Royaumont, Maubuisson, la Roche Guyon, Auvers, Guiry-en-Vexin, le château de Franconville... 75 % de ses espaces naturels sont boisés ou agricoles et 7 % classés ZNIEFF/ZICO ou Natura 2000. Il paraît donc évident de promouvoir et d'exploiter une image haut de gamme dans le domaine culturel, patrimonial et environnemental. Le Val d'Oise apparaît enfin comme le lieu idéal pour implanter et développer des initiatives d'excellence, à l'instar de l'internat d'excellence qui devrait voir le jour dans le domaine du château de Franconville situé au cœur du centre hospitalier de Carnelle, à Saint Martin du Tertre.

réaliser la liaison Roissy/Sarcelles/Garges. Le Val d'Oise devrait s'impliquer afin d'accélérer la réalisation de ce projet d'ambition à l'échelle départementale. Après la mise en place de ces axes de transports nouveaux, les flux limiteront leur convergence vers Paris. Dans ce cadre, la revalorisation et la réhabilitation des abords de la RD 301, nouvelle desserte locale, feront l'objet d'études très attentives de la part des élus locaux concernés. La maîtrise de toute nouvelle urbanisation permettra d'assurer la protection de notre « ceinture verte ». La recherche du juste équilibre afin de préserver la qualité de vie, tout en répondant aux besoins du développement économique et aux prescriptions du Grenelle I est donc prioritaire. Enfin, les élus auront à cœur de rester attentifs à la sauvegarde des massifs forestiers domaniaux et de faire en sorte que les projets de développement impactant le territoire respectent les terres agricoles et les espaces naturels sensibles.

Le territoire en quelques chiffres

- 65 % des actifs résidant quittent le territoire pour travailler.
- 30 % des actifs utilisent les transports collectifs.
- Une moyenne de temps de parcours de 23 minutes entre les gares de Domont et Paris-Gare du Nord.
- Une ligne H vieillissante et subissant des retards d'où l'importance de l'amélioration en cours sur cette ligne.
- Un impact sur la densité des déplacements pendulaires des réseaux routiers (RD 301) et ferrés (ligne H Transilien) vers la capitale et la première couronne.
- Rayonnement croissant en matière d'emplois du pôle aéroportuaire de Roissy et de l'ancienne ville nouvelle de Cergy-Pontoise mais de grandes difficultés pour s'y rendre car une desserte de bus très insuffisante.



La Croix Verte au cœur de nos préoccupations :

Placé au croisement de la Francilienne et de la A16 ce territoire a vocation à donner naissance à un pôle dédié aux nouvelles technologies et à des emplois High Tech. L'infrastructure des transports doit donc être à la hauteur des enjeux et permettre, outre le remplacement des rames vétustes de la ligne H, la possibilité d'accéder en moins de 30 minutes aux 2 pôles de Cergy et de Roissy. La solution permettant de desservir ces pôles de développement exceptionnels de la région nord de Paris et de rattacher le territoire du Val d'Oise au projet du Grand Paris est la création d'un axe complémentaire au réseau Arc Express. Cet axe de transports publics rapides occuperait le terre-plein central de la Francilienne et mettrait les 2 pôles vitaux du département à 30 minutes l'un de l'autre.

CONCLUSION

Notre prise de position ouvre une voie nouvelle à l'adhésion du Val d'Oise au Grand Paris. La liaison complémentaire au réseau Arc Express valorise les pôles universitaires et économiques tout en créant une liaison de transport public transvaldoisienne qui a toujours fait défaut jusqu'à lors. C'est au travers de toutes les politiques mises en œuvre que la cohérence de développement permettra de faire de notre département une zone d'excellence.

En complément, il conviendra de veiller particulièrement à :

- **améliorer** le fonctionnement quotidien des transports de la Région capitale en développant de nouvelles liaisons intercommunautaires ;
- **dynamiser** le développement économique en mettant les grands pôles en relation par des dessertes rapides ;
- **accompagner** une nouvelle politique d'aménagement favorisant la densifica-

- tion logement/emploi ;
- **préserver** l'environnement et la qualité de vie en limitant l'étalement urbain ;
- **renforcer** la compétitivité et l'innovation ;
- **créer** une zone en coopération forte avec les départements voisins.

Cette mise en cohérence globale s'appuiera sur le déploiement du réseau des transports parisiens extra-muros, le développement de l'activité économique, une politique du logement maîtrisée et respectueuse de l'environnement sans oublier le nécessaire renforcement du pôle universitaire et de la Recherche Développement. Tout schéma d'aménagement devra traduire en termes spatiaux, en explicitant les grands équilibres territoriaux, l'organisation des maillages fonctionnels et physiques, les liens et les continuités paysagères. La convergence des projets devrait permettre au Val d'Oise de devenir partie intégrante d'une méga région rayonnante, tant au niveau européen qu'international, ouverte sur l'extérieur et pleinement insérée dans le pôle mondial.